

ACTUALITÉ

C'est arrivé près de chez vous...



SAINTE-MARGUERITE : UN REFUGE POUR LES GRENOUILLES.

Une mare de 600 m² a été aménagée par le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie (SMBV SVS) à proximité de la station d'épuration de Sainte-Marguerite, le long du GR 212. Elle servira de refuge à certaines espèces de flore et de faune, telles que les amphibiens et les libellules, lorsque la nouvelle connexion de la Saône à la mer aura modifié les milieux de la basse vallée. Dans ces nouvelles zones où la mer remontera, ces espèces ne pourront plus se développer. Une autre mare a été créée il y a quelques mois à Quiberville, au pied du coteau qui abrite le nouvel équipement touristique.



DES LYCÉENS LES PIEDS DANS L'EAU.

Du 13 au 17 mai, 25 lycéen-ne-s de 1^{ère} STL (Sciences et techniques de laboratoire) du lycée du Golf de Dieppe ont

suivi un enseignement pluridisciplinaire de terrain centré sur l'eau. Objectif : les sensibiliser à la protection de l'eau, mais aussi à l'adaptation du territoire face aux conséquences du changement climatique. Le 16 mai, ils ont passé la journée dans la basse vallée de la Saône, où ils ont pu observer le fonctionnement des deux stations d'épuration de Longueil et de Sainte-Marguerite-sur-Mer, relever les repères de crues, parler de restauration écologique, de biodiversité, etc. Cette semaine « en immersion » les a conduits à mobiliser leurs connaissances en hydrologie, en physique, en maths, mais aussi... en espagnol !



RAPPEL : CONCOURS PHOTO.

Pour conserver la mémoire du paysage actuel de la basse vallée, qui sera bouleversé par l'ouverture de la rivière à la mer, le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie (SMBVSVS) vous propose de participer à un grand concours photo : « Créons les souvenirs de demain ». Avec un appareil pro ou juste avec votre téléphone, captez et sélectionnez vos plus belles images de la vallée et adressez-les avant le **27 septembre 2024 à 12:00** au SMBVSVS. Les photos doivent être prises sur le territoire de la basse vallée, ou montrer ce territoire. Le jury distinguera les photos dans deux catégories : « Faune et flore » d'une part, et « Paysages d'hier à aujourd'hui » d'autre part.



DEMAIN

UN NOUVEAU PAYSAGE



CONSULTATION Enquête publique : votre avis compte !

JUSQU'AU 15 JUILLET, l'enquête publique est en cours pour recueillir toutes les opinions sur la mise en œuvre du projet territorial Basse Saône 2050, et notamment sur le « remodelage » du fleuve et sa nouvelle connexion à la mer.

Vous pouvez rencontrer le commissaire-enquêteur pendant ses permanences, ou donner votre avis par mail :
pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr



ON CHANGE ! Dans quelques mois, la mer pourra remonter dans la vallée à chaque marée. Le paysage va évoluer. A quoi ressemblera-t-il dans dix ans ? Au-delà de quelques certitudes, il faudra attendre pour le savoir précisément !

➡ LIRE PAGE 2

LE CALENDRIER DES PERMANENCES

Lundi 10 juin, de 14 h à 17 h
à la mairie de Sainte-Marguerite-sur-Mer

Vendredi 21 juin, de 14 h à 17 h
à la mairie de Quiberville-sur-Mer

Vendredi 28 juin, de 9 h à 12 h
à la mairie de Longueil

Mardi 2 juillet, de 9 h 30 à 12 h 30
à la mairie de Quiberville-sur-Mer

Lundi 15 juillet, de 14 h à 17 h
à la mairie de Sainte-Marguerite-sur-Mer

Qu'est ce que le projet Basse Saône 2050 ?

Adapter le territoire de la basse vallée de la Saône aux réalités du XXI^e siècle, c'est l'ambition du projet de territoire Basse Saône 2050, qui intègre trois volets :

- appréhender le risque inondation en favorisant l'écoulement de la Saône à la mer tout en répondant au risque submersion marine ;

- prendre en compte l'ensemble des usages socio-économiques de la basse vallée (riverains, usagers, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, touristes...) ;
- améliorer la qualité du milieu (zone humide, continuité écologique, paysage, eau, etc.) et restaurer la biodiversité.

DE LA SAÂNE À LA MER

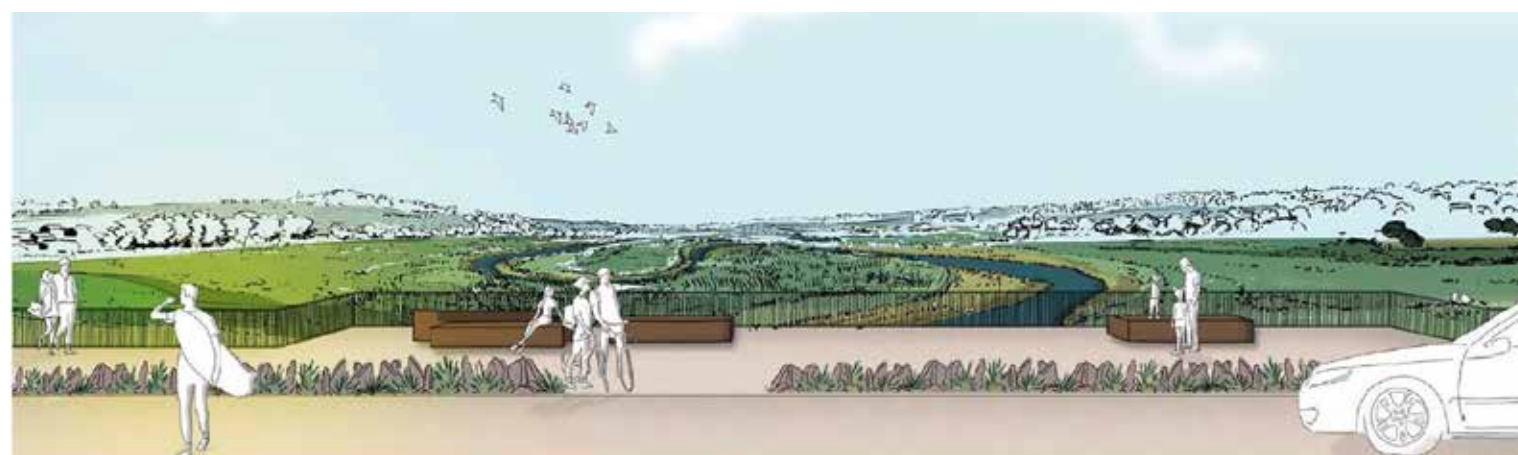
Un nouveau paysage

Dans quelques mois, la mer pourra remonter dans la vallée à chaque marée. Le paysage va évoluer. A quoi ressemblera-t-il dans dix ans ? Au-delà de quelques certitudes, il faudra attendre pour le savoir précisément !

Les gravelots à collier interrompu et les huitriers-pie sont pour. Les hérons sont beaucoup plus circonspects... Chez les oiseaux, le futur paysage de la basse vallée de la Saône est diversement apprécié. Ceux qui, comme les hérons, fréquentent les arbres pour nicher ou simplement s'y reposer, vont devoir déménager un peu plus en amont ou dans les territoires environnants, comme la vallée de la Scie. Des arbres, il n'en restera plus beaucoup quand la nouvelle connexion du fleuve à la mer sera opérationnelle, et que l'eau salée remontera dans la vallée à chaque marée. Quelques tamaris subsisteront ici ou là (un peu de sel à leurs pieds ne leur fait guère de mal), quelques durs-à-cuire d'autres espèces trouveront peut-être refuge sur un tertre alimenté en eau douce mais pour le reste, les arbres qui n'auront pas été abattus pour les impératifs du chantier dépériront en quelques années. Il est vrai qu'ils ne sont pas là depuis très longtemps, ces arbres. Une



Gravelot à collier interrompu



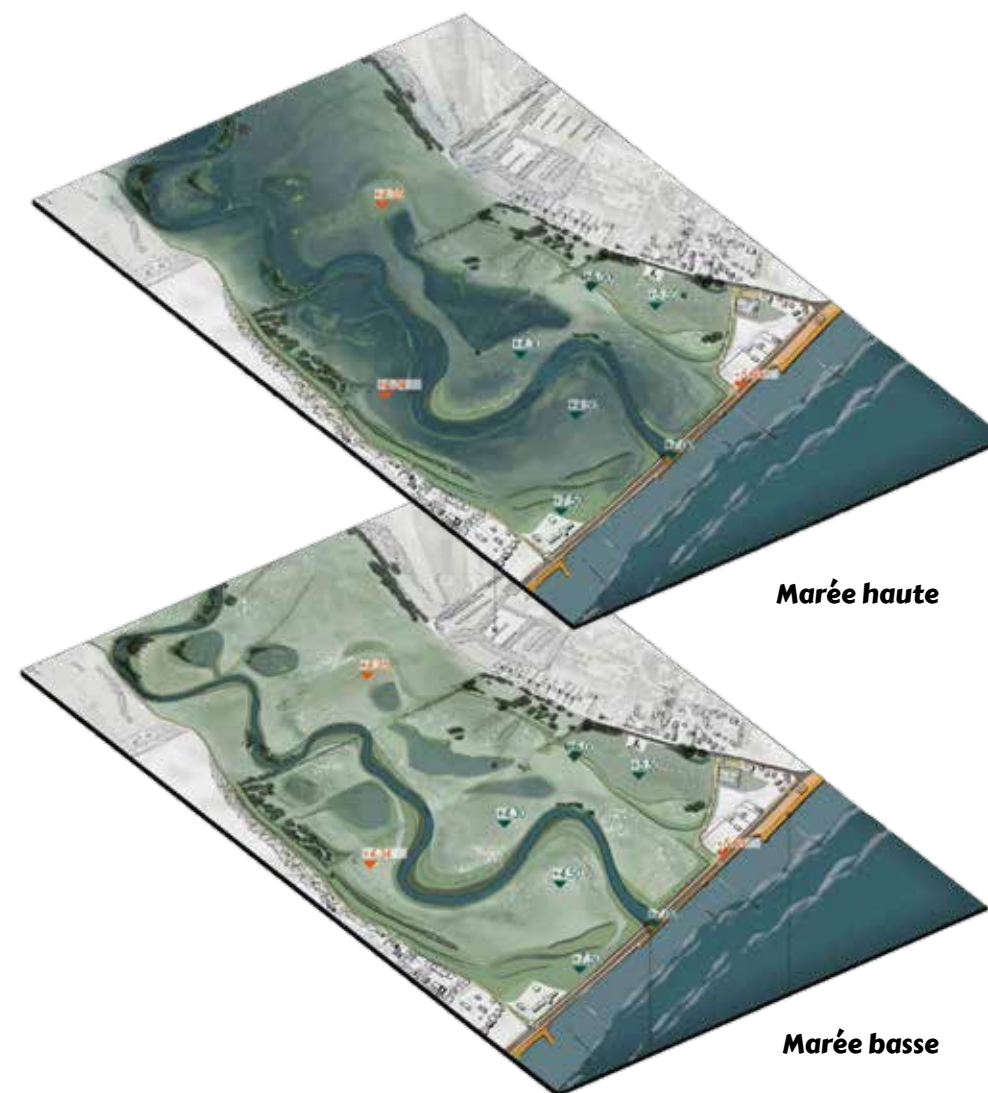
Plateau piéton avec belvédère ouverte sur la basse vallée de la Saône

cinquantaine d'années, tout au plus. Le XX^e siècle était déjà bien avancé quand les boisements que l'on rencontre aujourd'hui ont fait leur apparition, en même temps que les gabions de chasse. Avant cela, la basse vallée présentait un paysage ouvert, constitué principalement de prairies pâturées, à l'exception bien sûr de la ripisylve, cette « forêt riveraine » toute en longueur, qui rassemble les formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives de la Saône.

DANS QUELQUES ANNÉES, la basse vallée sera redevenue un territoire ouvert. Différent, bien sûr : les vasières et les prés salés occuperont la place des prairies de naguère. Mais globalement dépourvu de boisements. Voilà pourquoi les hérons et leurs collègues devront aller se percher ailleurs. Oh, pas forcément très loin : dès l'amont de Longueuil le paysage restera inchangé, et puis la vallée de la Scie est accessible d'un coup d'aile.

Pour ceux qui resteront attachés à leur villégiature dans la Saône, quelques poteaux devront faire l'affaire. OK, côté confort ça ne vaudra jamais la cime d'un bel arbre... Pratiquement plus d'arbres, donc, des vasières et des prés salés... Et à part ça, à quoi ressemblera le paysage de la basse Saône dans cinq ou dix ans ? La vérité, c'est que personne ne se risquerait à le prédire avec précision : c'est la nature qui va décider. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est qu'en termes de biodiversité le territoire sera plus riche : s'il est probable que les amphibiens devront trouver refuge plus en amont, vers l'ancienne peupleraie de Longueuil par exemple, insectes et oiseaux y trouveront largement leur compte. Sans parler des poissons, évidemment. Certes, les poissons de la Saône ne sont pas les plus visibles sur la photo, mais l'ouverture sur la mer leur permettra de remonter le cours de la rivière pour aller frayer, attirant potentiellement quelques oiseaux pêcheurs.

POUR LE RESTE, il faudra attendre pour constater les nouveaux équilibres naturels qui apparaîtront dans la vallée. Le projet Basse Saône 2050 est un projet pionnier, qui servira de référentiel à d'autres territoires à l'avenir, et qui de ce fait sera scruté par les scientifiques et les naturalistes. Mais on sait déjà que le paysage à venir sera plus mouvant, plus changeant que celui qui s'offre aux regards pour quelques mois encore. Parce qu'à chaque marée les niveaux d'eau varieront. Parce qu'au fil des saisons le paysage estuarien offrira des visages, des couleurs, des senteurs plus divers. Et aussi des mélodies plus riches ! Car tous les oiseaux ne seront pas pénalisés par la nouvelle configuration de la vallée, bien au contraire. Les limicoles, dont font partie l'huitrier-pie et les gravelots, vont adorer le nouveau rivage. La mosaïque de milieux humides que générera le mouvement des eaux marines sera un havre pour les oiseaux d'espaces saumâtres, une aire de repos pour les



Marée haute

Marée basse

oiseaux migrateurs, et une grande zone d'alimentation diversifiée, à travers une variété de vasières et de milieux humides.

ÉVIDEMMENT, tout cela ne va pas se mettre en place du jour au lendemain. La nature va sans doute tâtonner un peu avant de trouver ses nouveaux équilibres. Et puis, dès cet automne, il y aura le temps du chantier. Avant de redevenir vert, le paysage de la basse vallée passera par

une phase marron, et par quelques désagréments très temporaires : routes boueuses, arbres abattus, circulation déviée...

C'est le passage obligé pour retrouver une vallée fonctionnelle, un fleuve qui sera redevenu un allié et plus une menace, et un paysage revivifié. Et pour entendre chanter le gravelot à collier interrompu... et plein d'autres oiseaux.